

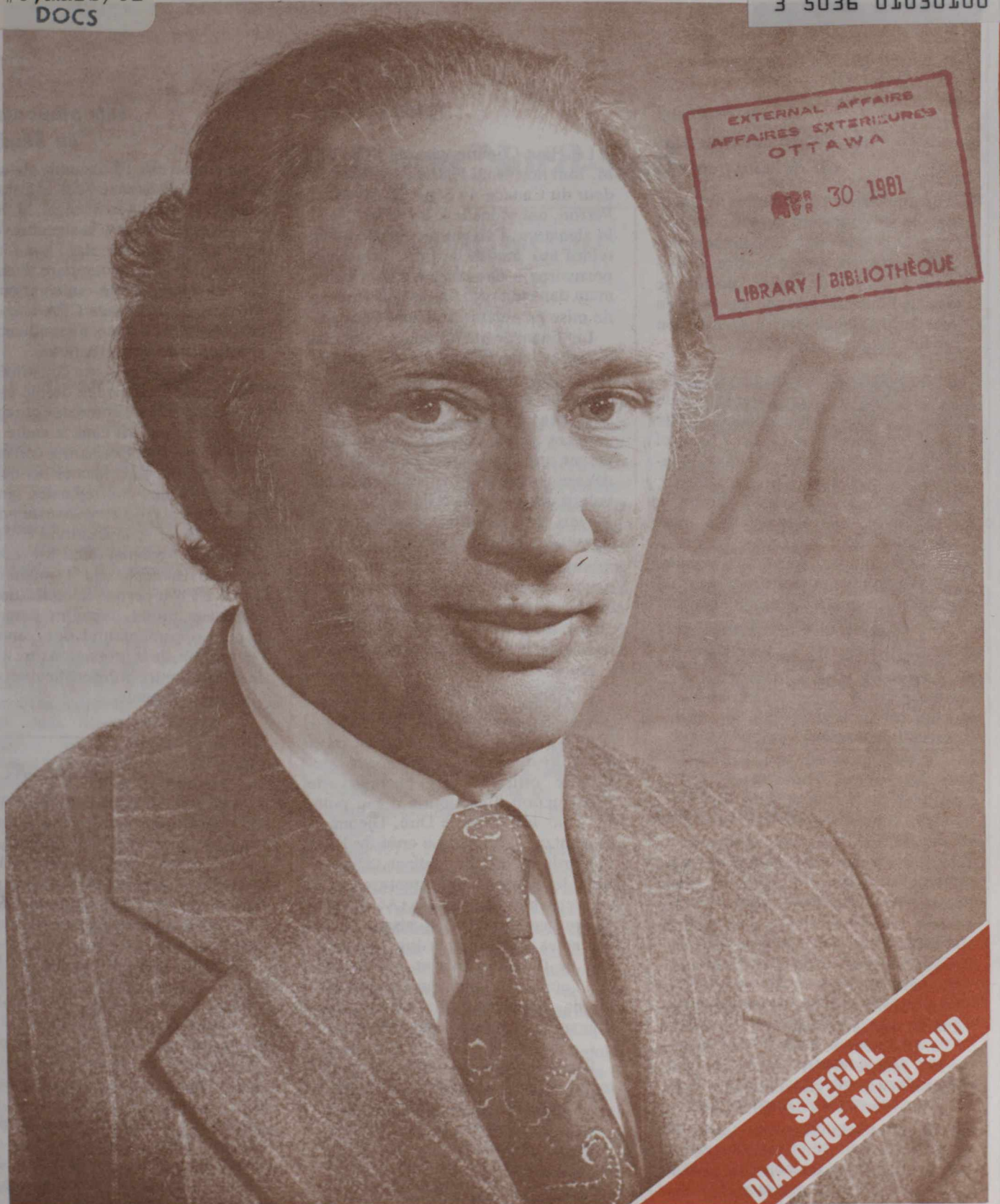
Le Canada et l'Afrique

CA1
EA965
C11
#8, mars/81
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
MAR 30 1981
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE





Augmentation de l'aide canadienne au développement

Le gouvernement canadien augmentera de 19 pour cent cette année son budget d'aide au développement. Cette augmentation de l'ordre d'environ 1.4 million de dollars portera le taux de l'aide canadienne aux pays en voie de développement à 0.47 % de son produit national brut (PNB).

Le gouvernement canadien s'est fixé comme objectif d'augmenter le taux de son aide au développement à 0.5 % de son PNB d'ici 1985 et à 0.7 % d'ici 1990. L'aide canadienne au développement est dispensée principalement, d'une part, sous la forme de dons et de contributions aux organisations internationales, dont la plupart sont affiliées aux Nations-Unies, aux organismes d'aide non gouvernementaux, tel le Service universitaire canadien outremer (SUOCO), à des programmes spéciaux, comme le Programme alimentaire mondial, et d'autre part, sous la forme d'une aide directe aux pays en voie de développement.

Président de la SEE au Maroc

M. Sylvain Cloutier, président de la Société d'Expansion des Exportations (SEE), organisme étatique canadien responsable du financement à long terme et de l'assurance des exportations canadiennes de biens et de services, a visité le Maroc en janvier 1981. Au cours de sa visite, M. Cloutier, qui était accompagné de M. Jacques Daignault, vice-président de la SEE pour l'Afrique, a rencontré le Premier ministre Maître Maati Bouabib et d'autres ministres du gouvernement marocain, responsables des questions économiques et commerciales. Les discussions ont porté principalement sur certains aspects du nouveau plan de développement économique 1981-85 et sur les domaines les plus susceptibles d'intéresser les industriels canadiens, tel l'agro-industrie, les développements portuaires, l'achat de biens d'équipement et les projets d'infrastructures.

OMVS-ACDI

Le Haut-Commissaire de l'OMVS, M. Mokhtar Ould Haïba et l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, ont procédé le 9 février 1981 à la signature d'un protocole d'entente relatif aux études de ports et escales portuaires à entreprendre prochainement dans le cadre des grands travaux de mise en valeur du fleuve Sénégal.

Le financement obtenu auprès de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), en l'occurrence un don d'environ 1,76 milliard de francs CFA, permettra de retenir les services d'une société-conseil pour mener à terme les études destinées à dégager un plan directeur de mise en valeur des ports de Saint-Louis et de Kayes, ainsi que d'une dizaine d'escales situées entre ces deux ports.

Coopération canado-malienne

L'Agence canadienne de Développement international (ACDI) et le ministère du Développement industriel et du Tourisme du Mali ont annoncé l'ouverture officielle des chantiers de construction d'adduction d'eau potable dans les villes de Diré, Djenné et Douentza. Ce projet au coût de 1,295 milliards de francs maliens, s'inscrit dans le cadre d'une entente entre le gouvernement du Canada (ACDI) et le gouvernement du Mali visant à renforcer les services de la direction générale de l'Hydraulique et de l'Energie par l'approvisionnement en eau potable des populations urbaines dans les régions septentrionales du Mali.

Par ailleurs, en complément au même projet, la Direction générale de l'Hydraulique et de l'Energie à Bamako sera dotée d'un laboratoire d'analyse physique de l'eau. Ce volet du projet dont l'exécution est entreprise par la Société nationale des Travaux publics (S.N.T.P.), au coût de 63 millions de francs maliens comprend également la fourniture d'équipements et de produits d'analyse aux fins d'assurer le contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Aide alimentaire au Sénégal

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Ousmane Seck et l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron ont procédé à la signature d'un protocole d'entente relatif à la fourniture d'une aide alimentaire financée par le biais d'une subvention de 356.820.000 de francs CFA accordée au Sénégal par l'Agence canadienne de Développement international.

Cette aide alimentaire constituée de 5,750 tonnes métriques de blé est attendue à Dakar au cours des prochains mois. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel visant à constituer un fonds en devises locales permettant de financer des contreparties sénégalaises dans la mise en œuvre de projets bilatéraux de coopération. Créé en 1976, ce programme dont les recettes cumulatives dépassent 1 milliard de francs CFA a permis la réalisation de nombreux projets dans les domaines du développement rural, de la santé, de l'éducation, de la protection forestière, de la lutte contre la désertification et de la pêche artisanale.

Canada-RCFS

Monsieur Ousmane Seck, ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, et Monsieur Marc Perron, ambassadeur du Canada au Sénégal ont procédé le 28 janvier à la signature d'un protocole relatif à la fourniture d'une locomotive au Sénégal à partir d'un financement de l'ACDI.

L'accord en question prévoit l'octroi d'un prêt d'environ 191.000.000 CFA au gouvernement du Sénégal, lequel sera rétrocédé ensuite à la Régie des Chemins de Fer du Sénégal (RCFS) pour lui permettre d'acquérir rapidement une locomotive devant assurer notamment le transport des phosphates de Taïba. Les capacités de transport de la RCFS avaient en effet été réduites depuis quelques mois déjà, à la suite d'un accident ferroviaire survenu en juin dernier.

Ce prêt sera aussi assorti d'un accord garantissant le dépôt dans le fonds canado-sénégalais de contrepartie des intérêts générés sur le capital par la rétrocession.



Dialogue Nord-Sud

Des discours aux actes

L'ANNÉE 1981 pourrait s'avérer cruciale pour la poursuite éventuelle des négociations économiques multilatérales entre les pays développés (le Nord) et les pays en voie de développement (le Sud) généralement désignées sous le nom de dialogue Nord-Sud, surtout depuis la Conférence de Paris sur la Coopération économique internationale (CCEI) qui a pris fin en 1977.

Depuis 1974, les négociations ont porté avant tout sur les nombreuses propositions visant l'établissement d'un nouvel ordre économique international (NOEI) et formulées pour la plupart dans deux résolutions de la sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en mai 1974. La hausse des prix décrétée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) l'année précédente avait poussé les pays en développement à présenter une série de demandes vigoureuses en vue d'une révision d'un système économique mondial qui, affirment-ils, tend actuellement à les désavantager. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'une bonne part des inquiétudes des pays en voie de développement, les pays développés ont exprimé des réserves sur un certain nombre de leurs propositions. En septembre 1975, cependant, après des négociations prolongées, la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus une résolution sur la coopération économique internationale, précisant sur quels secteurs les futures négociations devraient se concentrer pour réaliser un ordre économique international plus juste et plus équitable, ordre dont le contenu n'a cessé de se modifier au cours de la dernière décennie.

L'objectif de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), ouverte en 1975 sous la coprésidence du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures d'alors, l'Honorable Allan MacEachen et du ministre d'État du Vénézuéla pour les Affaires économiques internationales, l'Honorable Manuel Pérez Guerrero, était d'examiner la possibilité de conclure des ententes au sein d'un groupe restreint de pays développés, de pays de l'OPEP et de pays en voie de développement importateurs de pétrole, dans les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des finances. Bien qu'un esprit de coopération et une tendance commune vers un même but semblent s'être dégagés au cours de la Conférence, les travaux de la CCEI n'ont abouti, en 1977, qu'à un accord limité.

En 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer une Session extraordinaire en 1980 pour évaluer les progrès accomplis vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international et, dans le cadre de cet effort, pour adopter la Stratégie internationale du développement des années 80. L'année dernière, l'ordre du jour de la Session extraordinaire a été élargi afin d'englober le lancement d'une éventuelle série de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement, axées sur cinq grands domaines : les matières premières, le commerce, l'énergie, le développement et les questions monétaires et financières. Lors de sa Session extraordinaire, tenue en août et septembre 1980, l'Assemblée générale des Nations Unies est arrivée à un consensus à ce sujet.

Depuis longtemps, le Canada parti-

cipe activement aux discussions entre les pays en développement et les pays industrialisés. Rappelons que vers la fin des années 60, le Rapport Pearson a marqué une étape importante dans l'évolution des approches du développement. Tout au long des années 70, le Canada a tenté de jouer un rôle constructif dans les négociations Nord-Sud et il s'est efforcé tout particulièrement de faire du dialogue avec les pays en développement un outil plus efficace et plus pratique.

Pour le Canada, le déséquilibre entre pays comblés et pays démunis n'est pas un faux problème. Pour les 800 millions de personnes dont les besoins fondamentaux - nourriture, logement, chauffage, eau, soins médicaux - ne sont pas satisfaits, la pauvreté n'est pas une abstraction. «*Les deux tiers des gens de cette planète prennent un recul, non seulement en matière de bien-être mais aussi de réalisation de leur potentiel. Cet environnement ne peut manquer d'influencer l'avenir des nations les plus favorisées*» (1). De l'avis du Canada, il est donc important et avantageux pour toutes les parties intéressées - dans un monde où l'interdépendance s'accroît sans cesse - d'intégrer davantage les pays en développement au système économique international et de rechercher des moyens nouveaux susceptibles d'accélérer le développement du Tiers-Monde.

Depuis quelques années, le gouffre entre le Nord et le Sud s'est approfondi davantage en raison du fardeau imposé aux pays du Tiers-Monde par la hausse du prix du pétrole. La dette actuelle de ces pays excède 300 milliards de dollars et le seul coût du service de cette dette est de 10 millions de dollars plus élevé que l'aide qu'ils reçoivent annuellement des pays industrialisés. Il

Le Canada et l'Afrique



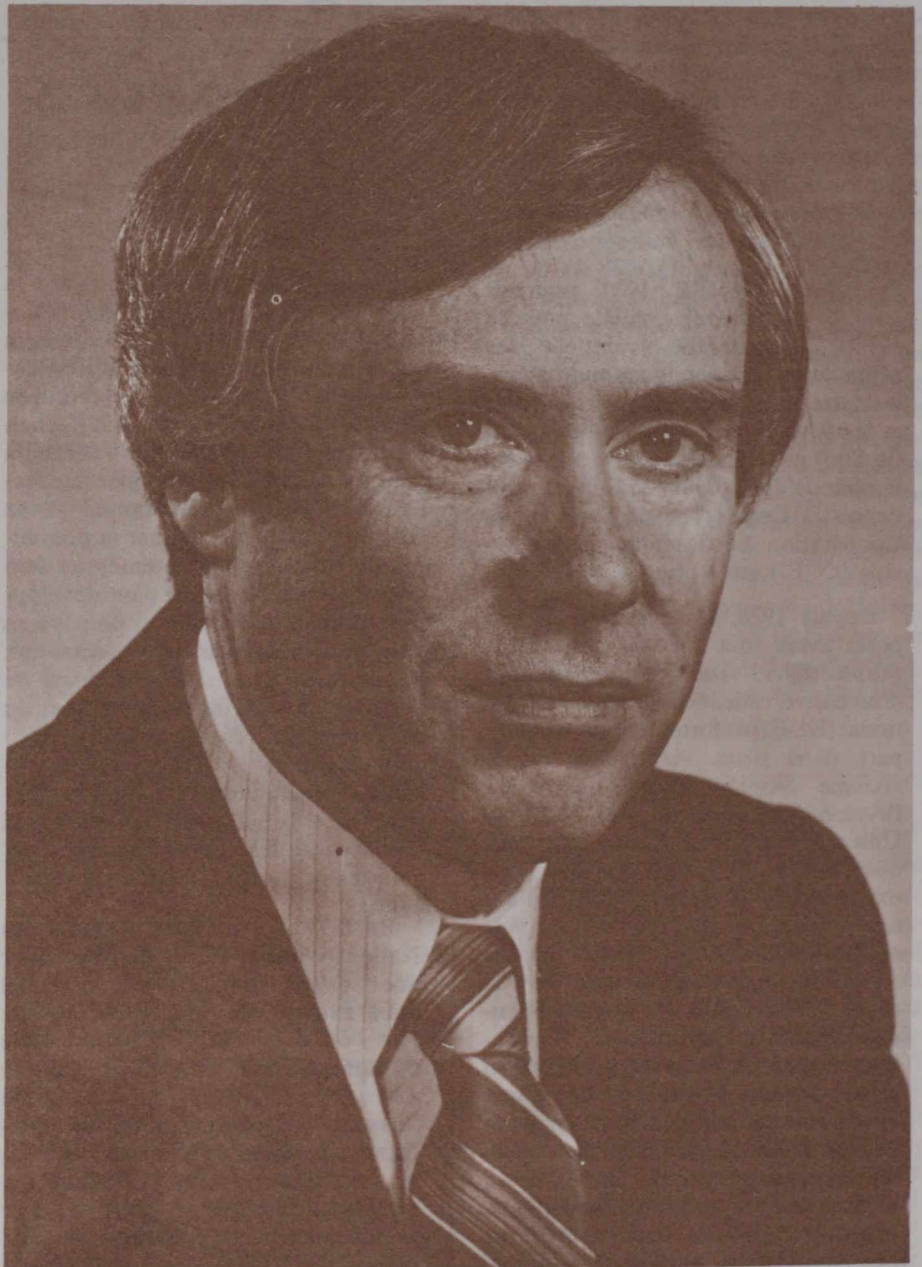
sera donc urgent de remédier à cette situation avant que le pouvoir d'emprunt de ces pays ne soit réduit à néant.

Evidemment, aucun gouvernement n'ignore plus cette situation. La grande difficulté consiste à faire comprendre à l'opinion publique des pays très riches comment le dialogue Nord-Sud et l'effort de développement international contribuent sensiblement à l'améliorer. C'est dans cet objectif que le gouvernement canadien s'est mis à oeuvrer pour la relance du dialogue Nord-Sud. Le Chef du gouvernement canadien, le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau a même créé un groupe de travail parlementaire constitué de représentants de tous les partis politiques en vue de présenter des recommandations pour la relance du dialogue Nord-Sud. Le groupe a publié son rapport en décembre 1980.

Ce rapport recommande au gouvernement canadien de hausser substantiellement ses contributions à l'aide internationale, dès maintenant, sans se fixer de vagues objectifs pour la fin de la décennie. Ainsi le budget canadien affecté à l'aide aux pays en développement devrait atteindre 0,57 % de son PNB dès 1985, puis continuer de croître jusqu'à 0,7 % de son PNB en 1990. L'aide canadienne de 1,2 milliard de dollars aujourd'hui devrait atteindre 3 milliards de dollars d'ici le milieu de la décennie et probablement 6 milliards de dollars d'ici 1990. D'autre part, il recommande que le gouvernement canadien fasse davantage d'efforts pour sensibiliser les Canadiens aux problèmes des pays en développement.

Le Canada pourrait ainsi, comme le suggère ce comité des Communes, devenir «un pont entre deux mondes».

Cette volonté d'arriver à concrétiser davantage les efforts du gouvernement canadien en faveur du dialogue Nord-Sud, a été définie clairement par l'honorable Mark Mac Guigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, dans le discours qu'il a tenu à la onzième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New York le 26 août 1980 : «-Partant, il nous faut trouver des méthodes de négociations différentes, des méthodes

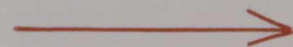


● L'Honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

qui tiennent compte, par exemple, des perspectives de développement des pays pris individuellement, de la situation de ces pays en tant qu'exportateurs ou importateurs d'énergie, exportateurs ou importateurs de produits manufacturés, producteurs ou consommateurs de produits de base,

ainsi que des capacités des divers pays à se suffire sur le plan alimentaire. C'est pourquoi le Canada déploiera tous les efforts, au cours des négociations qui viennent, pour dépasser les approches généralisées et s'attacher aux occasions spécifiques qu'offre chaque secteur à l'étude».

Le Canada et l'Afrique



Dans les trois grands sommets internationaux auxquels il va participer - le sommet Nord-Sud à Cancun en octobre, le sommet des Sept en juillet à Ottawa et le sommet du Commonwealth en octobre 1981 à Sydney, le Premier ministre Trudeau va offrir ses bons offices pour un rapprochement entre les pays industrialisés et les pays en développement. Ces réunions offriront l'occasion de rompre la confrontation et la rhétorique stériles des deux blocs et de marquer des points dans la recherche de solutions concrètes aux problèmes de l'économie mondiale et du développement.

Comme le souligne le rapport du comité parlementaire, le Canada a tous les atouts pour réussir : *«On fait confiance au Canada. A plusieurs reprises, des témoins nous ont répété que «le Canada inspirait confiance». Les pays en voie de développement nous font confiance parce que nous n'avons pas été une puissance coloniale et parce que nous ne sommes pas assez forts pour tenter d'imposer notre volonté aux autres. Les pays industrialisés, les Etats-Unis et l'Europe nous font confiance parce que nous partageons leurs traditions politiques et culturelles ainsi qu'un grand nombre de leurs préoccupations.*

Les parents et les grands-parents de nombreux Canadiens sont venus au Canada de tous les coins du monde. Ces immigrants venus d'Europe de l'Ouest et de l'Est, des Etats-Unis, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont conservé leur culture propre. Nos deux langues officielles nous rapprochent naturellement de nombreux pays du Sud, membres du Commonwealth ou de la Francophonie».

Bien qu'il soit difficile au stade actuel de prévoir exactement sur quelles questions économiques les discussions porteront, il est possible d'affirmer que le prochain sommet des pays industrialisés, dont le Canada sera l'hôte les 20 et 21 juillet 1981, permettra aux participants de se pencher sur les relations Nord-Sud avec tout le soin et toute l'attention que le Canada souhaite leur voir y accorder.

Les négociations seront complexes. Chaque participant est conscient du fait que le dialogue Nord-Sud, ses formes d'expression et ses objectifs ultimes, exerceront une influence profonde sur la gestion économique mondiale pendant les années à venir. La forme du dialogue et l'aspect financier présenteront un intérêt particulier : l'utilisation des objectifs en matière d'aide publique au développement

(APD), ensuite le rôle et l'évolution du Fonds Monétaire International (FMI), et enfin, la façon dont les donneurs bilatéraux et les institutions financières internationales peuvent aider les pays en voie de développement à régler leurs problèmes structurels, en particulier dans le domaine de l'énergie.

Ainsi, en ce qui a trait à l'aide publique au développement, le Canada fera tout son possible pour parvenir à l'ob-



● L'amélioration de l'alimentation est l'un des objectifs du développement.



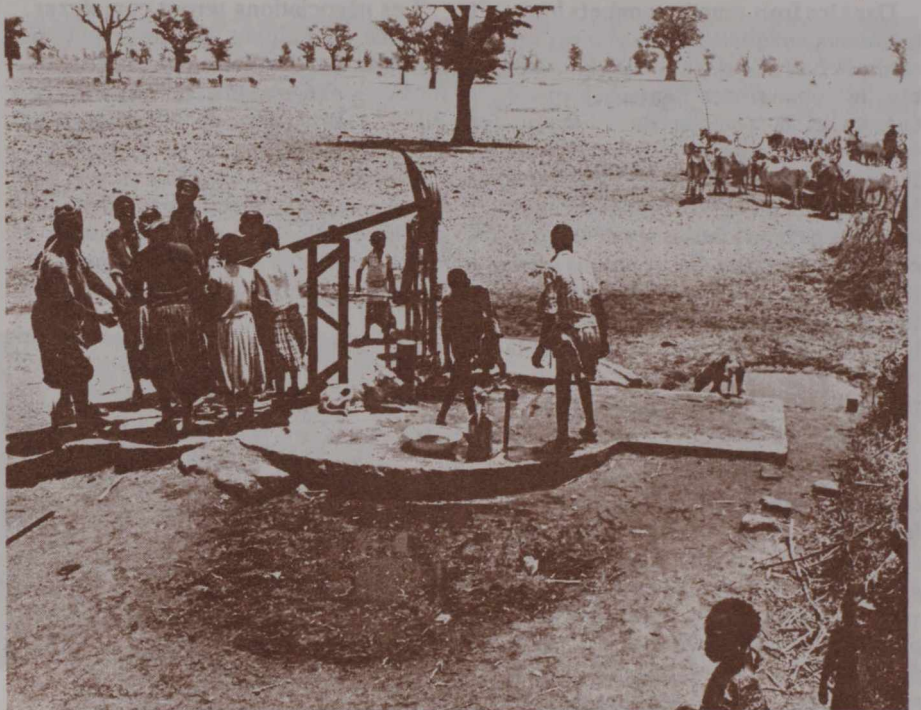
→
jectif d'une aide représentant 0,7 % de son produit national brut d'ici la fin de la décennie tel que recommandé par le comité parlementaire des Communes. L'accroissement de l'aide au développement a d'ailleurs été l'une des premières préoccupations du gouvernement canadien depuis le mois de mars 1980.

Quant au FMI, il est important que cette instance puisse répondre aux besoins de tous ses membres. «*Nos préoccupations au sujet de la réforme structurelle du système monétaire international et de son processus de prise de décision doivent s'inspirer de notre but ultime, soit de voir ce système fonctionner efficacement... Les déséquilibres actuels et futurs de la balance de paiements sont des défis de taille, ils exigeront une coopération internationale très étroite.*»

La question de l'énergie étant d'un intérêt tout aussi vital pour le Canada que pour les autres pays, le programme énergétique national du gouvernement canadien a prévu une initiative importante pour aider les pays en voie de développement qui importent du pétrole. En effet, une nouvelle entreprise, Pétro-Canada International, a été créée pour faire l'exploration pétrolière uniquement dans les régions en développement, là où les multinationales du pétrole hésitent souvent à investir. Quelque 250 millions de dollars ont déjà été affectés à ce programme.

Dans la même veine, le gouvernement canadien est favorable au projet d'une «*filiale énergétique*» de la Banque Mondiale. Un tel organisme offrirait la possibilité de contribuer au «*recyclage*» des excédents pétroliers tout en s'attaquant à la question fondamentale de l'offre d'énergie.

Quant aux institutions multilatérales, le Canada entend faire de son mieux pour maintenir son aide à ces institutions. Ainsi le gouvernement a demandé au Parlement d'approuver un paiement de 165 millions de dollars à la filiale de prêt de la Banque Mondiale, l'AID, à des conditions avantageuses. Ce paiement permet à l'AID de maintenir ses activités en attendant les



● Un puits, source de vie et de développement.

contributions des principaux donateurs.

Au-delà de ses propres efforts, le gouvernement canadien fera son maximum pour promouvoir la mise au point de nouvelles sources et de nouveaux mécanismes d'aide multilatérale.

Par-dessus tout, il faut que le peuple canadien participe et qu'il comprenne l'importance du dialogue Nord-Sud. En fait, une forte participation existe déjà dans diverses collectivités à travers tout le pays. C'est grâce à des centaines d'organismes non gouvernementaux (ONG) que les Canadiens reçoivent directement des nouvelles du Sud et que les ressources matérielles et techniques des Canadiens y sont transmises. L'Institut Nord-Sud du Canada a également apporté une contribution importante à la sensibilisation du public.

Lors de sa visite officielle en janvier 1981 au Brésil, le Premier ministre Trudeau a déclaré que «*le défi de la stabilité économique globale et de la justice est un défi politique, une manière de tester la bonne volonté et le*

courage des gouvernements dans le monde et de coopérer à la longue et difficile lutte pour mettre de l'ordre dans un monde menacé par le chaos.»

Soulignant qu'on s'accorde de plus en plus sur le fait que les institutions internationales doivent constamment s'adapter à l'évolution des besoins de chaque pays, M. Trudeau a déclaré que «*le Canada croit fermement que des solutions globales doivent être trouvées - et rapidement - aux problèmes que connaît le monde.*»

Le Canada espère que les conférences et les échanges sur les rapports Nord-Sud du Sommet canadien seront aussi fructueux et constructifs que possible. C'est pourquoi il attache une importance primordiale à une compréhension plus approfondie des préoccupations et des priorités des pays en développement et de celles de ses partenaires du sommet de même que des secteurs susceptibles de progrès réel. ■

(1) Extrait d'une allocution prononcée par l'Honorable Allan Mac Eachen.



Grande première

Le Premier ministre Trudeau en Afrique

C' EST dans la perspective de la relance du dialogue Nord-Sud que le Premier ministre du Canada, l'Honorable Pierre Elliott Trudeau, s'est rendu successivement en Autriche, au Nigéria, au Sénégal, au Brésil et au Mexique, au cours du mois de janvier de cette année. Son séjour au Nigéria et au Sénégal fut le premier qu'il ait effectué en sol africain à titre de Premier ministre. Ce séjour lui a permis non seulement d'aborder la question du dialogue Nord-Sud avec les autorités des pays visités mais aussi d'échanger des points de vue avec ces dernières sur les principaux problèmes politiques de l'heure.

Nigéria

La première étape de cette visite en Afrique fut le Nigéria où M. Trudeau séjourna du 9 au 11 janvier. Le choix du Nigéria était tout naturel étant donné le rôle très important que joue ce dernier sur la scène internationale. En effet, le Nigéria, membre du Commonwealth et de l'OPEP, est le pays le plus peuplé d'Afrique et certainement l'un des plus influents au sein de l'OUA.

Au cours de ses entretiens avec le Président Shagari, Chef de l'Etat nigérian, le Premier ministre Trudeau a fait valoir notamment que les questions énergétiques étaient vitales pour les relations Nord-Sud et il a reconnu la nécessité pour les pays développés de découvrir et développer des sources d'énergie de remplacement. Pour sa part, le Président Shagari devait louer M. Trudeau pour les efforts qu'il avait jusqu'à maintenant consentis «en vue d'ériger un pont de paix, de coopéra-



● Le Premier ministre Trudeau et le Président Shagari lors de la conférence de presse.

tion et de compréhension entre le Nord et le Sud». Quant à M. Trudeau, il a rendu hommage au leadership et au rôle modérateur joué par le Chef de l'Etat nigérian non seulement au sein de l'OUA mais également sur la scène internationale.

M. Trudeau a également rencontré à Lagos un groupe d'homme d'affaires canadiens représentant plusieurs sociétés canadiennes oeuvrant au Nigéria dans les domaines de la construction, des services techniques, de l'agriculture, de l'assemblage d'appareils ménagers, des services d'informatique et de la fabrication des produits pharmaceutiques.

Les exportations canadiennes au Nigéria, en 1979, se chiffraient à 50

millions de dollars tandis qu'en 1980, elles atteignaient près de 100 millions de dollars. Les principaux produits d'exportation sont le lait évaporé, le blé, l'aluminium, l'amiante, le zinc, l'acier et la machinerie.

Quelque 600 Canadiens travaillent dans divers projets au Nigéria et quelques 1500 jeunes Nigériens font des études au Canada.

Avant de quitter le Nigéria, le Premier ministre a effectué un bref séjour à Maiduguri, ancien relais pour les caravanes du Sahara et aujourd'hui capitale de l'Etat nigérian de Borno. Des dizaines de milliers d'habitants lui ont réservé un accueil haut en couleur. Le gouverneur de l'Etat, Mohammed Goni, a offert à ses hôtes canadiens, un

Le Canada et l'Afrique



Les deux Premiers ministres, Habib Thiam du Sénégal et Pierre Elliott Trudeau du Canada accompagnés de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal, Marc Perron.

festin traditionnel vieux de plusieurs siècles qui porte le nom de Durbar. M. Trudeau a alors profité de l'occasion pour prononcer un discours où il a démontré les similitudes du Canada et du Nigéria en tant qu'Etats fédéraux : «*Je pense que nous sommes en train d'apprendre que la clef essentielle de la préservation de notre individualité, de nos traditions et de notre culture réside dans notre volonté de vivre ensemble dans de larges sociétés.*»

Sénégal

Le séjour du Premier ministre Trudeau au Sénégal s'est déroulé du 11 au 13 janvier 1981. Au cours de son séjour, M. Trudeau a eu des entretiens avec le Président Abdou Diouf et son homologue sénégalais, le Premier ministre Habib Thiam. Ces entretiens ont porté sur le dialogue Nord-Sud et la francophonie ainsi que sur la coopération canadienne avec le Sénégal.

Concernant le dialogue Nord-Sud, M. Trudeau a affirmé notamment que «*nous sommes bien forcés de reconnaître que les efforts consentis n'ont pas été suffisants. En dépit des progrès réalisés, l'avenir demeure sombre*

pour les pays les moins développés. Cela dit, il ne s'agit pas de désespérer.» M. Trudeau a, à cet égard, évoqué la réunion des sept grands pays industrialisés qui se tiendra à Ottawa en juillet prochain, réunion qu'il présidera et où la relance du dialogue Nord-Sud fut inscrite à l'ordre du jour à sa demande expresse.

Sur la question de la francophonie, M. Trudeau a indiqué que le Canada a toujours soutenu le projet du Président Senghor et qu'il serait présent à toute réunion qui permettra aux pays francophones de discuter des questions internationales auxquelles le monde fait face.

Sur le plan de la coopération, l'aide canadienne, la troisième après celles de la France et de la RFA, se concentre dans les domaines des pêcheries, de l'agriculture, de la protection de la forêt, de la formation technique supérieure, de la santé publique et de l'énergie. Cette aide implique des déboursés annuels d'environ 10 millions de dollars. Lors de cette visite, cette coopération s'est vue renforcée. En effet, le Premier ministre Trudeau a annoncé que la participation canadienne au financement de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

(OMVS) doublera, passant de 10 à 20 millions de dollars, soit environ 5 milliards de francs CFA, et ce, en sus des 9,7 millions de dollars déjà affectés aux études de faisabilité. En matière d'aide alimentaire, M. Trudeau a répondu à l'appel que le Sénégal a lancé à la communauté internationale afin qu'une aide soit accordée aux populations affectées par la sécheresse en indiquant que le Canada ferait un don de céréales au Sénégal pour un montant de cinq millions de dollars. Dans le domaine de la recherche énergétique, M. Trudeau a fait part aux autorités sénégalaises de la création d'une nouvelle société gouvernementale canadienne qui porte le nom de Pétro-Canada International. Il a précisé que cette société bénéficierait d'un fonds destiné à la recherche en vue de l'exploitation pétrolière et qu'à cet égard, le Canada pourrait, grâce à ce fonds, étudier avec bienveillance toute requête du Sénégal afin de l'assister dans ses recherches en vue de l'exploitation éventuelle de son pétrole lourd de Casamance.

La visite du Premier ministre Trudeau au Sénégal aura permis de constater, une fois de plus, l'excellence des relations entre les deux pays. ■

SUPPLEMENT

Les média d'information canadiens

*La nouvelle interdépendance électronique recrée le monde
à l'image d'un village global.*

Marshall McLuhan

Extrait de « Message et Massage »

Les média d'information canadiens se partagent en quatre grandes catégories : les journaux, les périodiques, la radio et la télévision. Grâce aux progrès accomplis au cours des années récentes, la place qu'occupent la radio et la télévision dans le réseau des communications s'est considérablement élargie. L'évolution des télécommunications, les communications par satellites, les terminaux à écran cathodique et les techniques électroniques avancées de stockage de l'information ont révolutionné les communications de masse et continueront d'en augmenter les possibilités.

Les journaux

La presse écrite constitue une force dominante parmi les organismes d'information canadiens. Il existe environ 120 quotidiens au Canada et près de 1.000 autres publications hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles. Chaque année, plus de 5 millions de quotidiens sont lus par 15 millions de personnes. Le Canada compte environ 24 millions d'habitants.

Aucun journal ne peut être considéré comme ayant une portée véritablement nationale. Toutefois, jouissant d'une large audience, le *Globe and Mail* de Toronto est celui qui se rapproche le plus de cette définition. En 1980, ce quotidien a commencé à publier des éditions nationales à Calgary (Alberta) pour l'Ouest du Canada et à Montréal, pour l'Est du pays. Les pages entières sont transmises par satellite sous forme d'image à des imprimeries situées dans ces deux villes. On s'attend

à ce que les nouvelles éditions nationales fassent monter de 10 à 15 % le tirage actuel du *Globe and Mail* (300.000 exemplaires).

Parmi les journaux de langue française, c'est incontestablement *Le Devoir* de Montréal qui est le plus influent. Il tire seulement à 50.000 exemplaires, mais il atteint un public beaucoup plus large. C'est le journal le plus souvent cité dans les organes anglophones et étrangers.

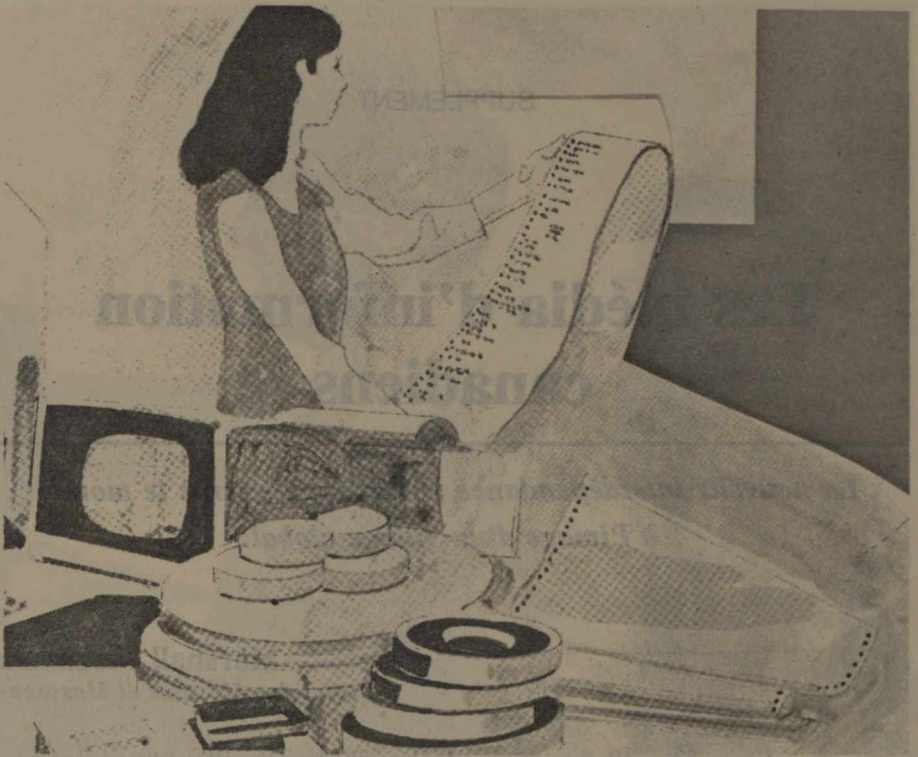
Les journaux canadiens qui ont le plus fort tirage sont : *The Toronto Star* (760.000), *The Globe and Mail* (300.000), *The Gazette* (279.000) et *La Presse* (230.000) de Montréal, *The Vancouver Sun* (220.000) et *The Edmonton Journal* (212.000).

Environ 25 % du revenu des journaux est obtenu par les ventes quotidiennes à 25 cents ou 30 cents le numéro. Le reste de leur revenu provient surtout de la publicité. Il n'est pas rare de voir un numéro de 100 pages contenir 40 pages d'articles et de reportages et 60 pages de réclames.

Les journaux appartenant à des chaînes détiennent le monopole dans sept des onze villes les plus importantes du Canada. Entre 1970 et 1980, les chaînes de presse ont vu leur part totale du marché des quotidiens passer de 76,7 à 87,8 %. Les deux principaux groupes, Thomson et Southam, contrôlent une bonne moitié du tirage de tous les quotidiens canadiens; il y a 20 ans, cette proportion s'établissait à moins de 20 %.

La plus importante chaîne de média, le groupe Thomson, contrôle 44 journaux et près d'un tiers du tirage canadien total. Elle fait partie d'un conglomérat multinational de communica-

Le Canada et l'Afrique



● *La coopération internationale est essentielle dans le fonctionnement des média.*

tions qui possède des intérêts aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Vient ensuite la chaîne Southam, avec 23 % du tirage total et 14 journaux. Le groupe Desmarais-Parisien-Francœur occupe la troisième place (environ 10 %), puis le Toronto Star (9 %) et Québecor (environ 7 %).

Au Nouveau-Brunswick, le groupe K.C. Irving est propriétaire des cinq quotidiens de langue anglaise de la province, ce qui représente 2,5 % du tirage canadien total. Ce sont également des groupes qui contrôlent entièrement les quotidiens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les média en langues étrangères

En 1752, commençait la publication du *Halifax Gazette*, premier hebdomadaire du Canada. On en compte aujourd'hui environ 900 et leur tirage atteint quelque 3 millions d'exemplaires. Bon nombre de ces journaux sont publiés dans des langues autres que l'anglais ou le français — principalement en ukrainien, en italien et en allemand.

C'est ainsi donc qu'au Canada, plus de 200 journaux sont publiés dans plus de 30 langues autres que l'anglais et le français.

Six d'entre eux sont des quotidiens : trois journaux paraissent en chinois à Vancouver et deux à Toronto; cette dernière ville possède également un quotidien italien.

Les média en langues étrangères ou « multilingues » constituent un phénomène croissant au pays. De nombreuses stations de radio consacrent plusieurs heures par semaine aux émissions multiculturelles. La première station de télévision multilingue est née à Toronto en 1979 et il est possible qu'elle touche bientôt dix autres villes grâce à la diffusion par satellite.

Les magazines

Sur plus de 800 périodiques publiés au Canada, plusieurs sont des magazines de classe internationale, notamment les magazines anglais *Saturday Night*, *Macleans*, *Harrowsmith* et *Châtelaine* qui paraît également en version française. La revue américaine *Reader's Digest* est publiée en français et en anglais un mensuel canadien.

Le magazine à plus fort tirage du Canada est *Today*, un supplément tiré en rotogravure, distribué dans tout le pays avec le numéro du samedi des journaux locaux. Il paraît à 2.778.000 exemplaires. *Perspectives*, le pendant français de *Today*, est annexé au numéro du samedi de plusieurs journaux francophones.

Parmi les autres magazines importants, citons *l'Actualité*, *Miss Châtelaine*, le *Canadian Geographical Journal*, *Arts Magazine*, le *United Church Observer*, *Vie des Arts*, *Québec Science*, *TV Hebdo*, *Atlantic Advocate* et *DécorMag*.

Le problème le plus grave de l'indus-

Le Canada et l'Afrique



● Les réseaux de radio et de télévision atteignent toutes les régions du Canada.

trie canadienne du magazine est l'envahissement des publications américaines. Par exemple, en dépit de son succès, la revue *Châtelaine*, qui atteint le plus grand nombre de lecteurs par rapport à son marché potentiel (le tirage total en anglais et en français est de 1.278.000), se voit cependant dépassée par plusieurs magazines américains pour le nombre d'exemplaires vendus au Canada.

Ces dernières années toutefois, l'industrie du périodique a connu une période de grande croissance, principalement en raison d'une loi, adoptée en 1975, touchant la publicité insérée dans les publications non canadiennes. Depuis cette date, les périodiques canadiens ont vu leur tirage et leurs recettes de publicité augmenter considérablement, et 90 nouvelles revues sont apparues sur le marché.

Le *Maclean's* par exemple, ancien mensuel axé sur les articles de fond, s'est transformé en hebdomadaire national d'actualité. Ce changement a fait monter sensiblement son tirage et ses recettes de publicité. Au Québec, *l'Actualité* a connu un succès comparable.

La catégorie des publications dites commerciales (appelée également «presse invisible») compte environ 500 périodiques dont le tirage total dépasse 4.000 exemplaires. La plupart des publications commerciales importantes sont contrôlées par des grandes firmes dont Maclean-Hunter et Southam Business Publications. Le tirage normal de ces revues se situe entre 5.000 et 50.000 exemplaires, par numéro.

La télévision

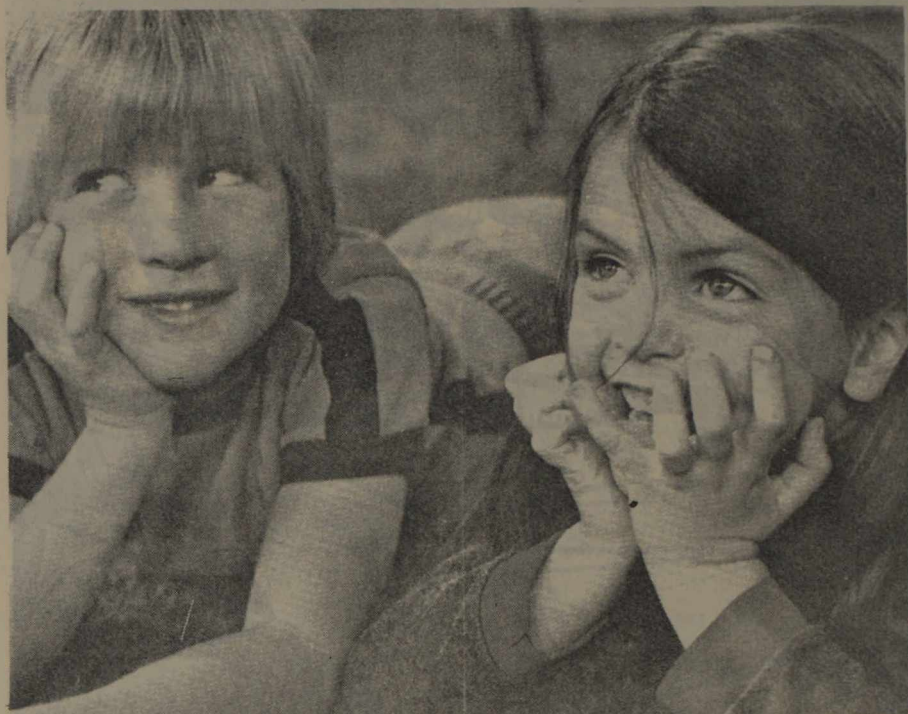
Quatre-vingt-dix-sept pour cent de tous les Canadiens possèdent un téléviseur; 37 % d'entre eux en possèdent deux ou plus. Au-delà de 2.000 entreprises de diffusion licenciées desservent ce public. Elles sont régies par un organisme du gouvernement fédéral, le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC), créé en 1968 par la loi sur la radiodiffusion.

Au Canada, il existe un seul organe national public de radio et de télévision. Il s'agit de la Société Radio-Canada et de son pendant anglophone, la Canadian Broadcasting Corporation (CBC). Radio-Canada est une société de la Couronne. Depuis sa création en 1932, elle a beaucoup contribué au développement de l'identité canadienne; les deux réseaux français et anglais de télévision atteignent 98 % de la population canadienne et un service spécial de radio et de télévision a été conçu pour répondre aux besoins linguistiques et culturels particuliers du Nord du pays.

La société possède 27 stations de télévision au Canada, ainsi que 447 émetteurs de relais et réémetteurs. En outre, 33 stations privées et 231 réémetteurs communautaires sont affiliés à Radio-Canada. La société est financée par le gouvernement fédéral et par ses recettes de publicité. En 1979-1980, un crédit parlementaire de 477 millions de dollars lui a été alloué, et les messages commerciaux lui ont procuré quelque



Le Canada et l'Afrique



● *La Société Radio-Canada attache beaucoup d'importance à ses jeunes auditeurs.*

123 millions de dollars.

L'émission la plus populaire de Radio-Canada reste «La soirée du hockey», qui atteint 2,5 millions de Canadiens des deux langues.

Le grand rival du réseau CBC est le *Canadian Television Network (CTV)*. Cette chaîne privée, qui se compose de 15 stations et compte quatre stations affiliées, diffuse dans l'ensemble du pays. CTV tire tous ses revenus de la publicité commerciale (chaque demi-heure de diffusion comporte environ 10 minutes de réclames).

Les autres grandes entreprises de télédiffusion sont Global TV, petit réseau limité au sud de l'Ontario et TVA qui s'adresse au public du Québec.

Le système canadien de télédiffusion compte également au-delà de 102 stations de télévision privées souvent affiliées à l'un ou à l'autre des grands réseaux. On dénombre 933 postes de transmission de télévision, dont 80 % sont des réémetteurs.

Par ailleurs, il existe également à travers le pays de nombreuses stations éducatives et communautaires établies depuis 1969, date à laquelle les provinces ont obtenu le droit de diffuser des émissions éducatives. (Bien que la radiotélévision relève du gouvernement fédéral, l'éducation est de juridiction provinciale). Les deux plus importants réseaux du genre sont Radio-Québec et TV Ontario.

La production de spectacles à teneur canadienne est l'une des grandes préoccupations des réseaux canadiens. Les avantages économiques que

présente le recours à des émissions américaines pré-produites ainsi qu'aux ressources beaucoup plus importantes des réseaux américains, ont eu pour résultat que les téléspectateurs canadiens ont été inondés par la télévision américaine. L'achat aux Etats-Unis d'une comédie-feuilleton d'une demi-heure coûte, en moyenne, 5.000 dollars et procure souvent des revenus publicitaires importants en raison de la popularité de ces émissions. Une production canadienne comparable représente des dépenses d'environ 40.000 dollars. On comprendra aisément pourquoi les diffuseurs préfèrent souvent les émissions américaines.

Pour relever ces défis, le CRTC, l'autorité réglementaire gouvernementale, a établi un ensemble de lignes directrices rigoureuses à l'intention de tous les télédiffuseurs. La responsabilité de Radio-Canada quant à la présentation d'émissions d'origine canadienne est supérieure à celle des autres diffuseurs; en conséquence, 60 % de sa programmation doit être d'origine canadienne. Quant à CTV et aux autres diffuseurs, leur moyenne doit également se situer à 60 % sur l'ensemble de l'année; toutefois, en soirée, pendant les heures de grande écoute, la proportion peut baisser jusqu'à 50 %. Le CRTC prévoit une hausse progressive du niveau du contenu canadien pendant les années à venir.

Les grands centres de production de télévision au Canada sont Toronto (réseaux anglais) et Montréal (réseaux français), cette dernière venant immé-





● Réseau de radiodiffusion de la Société Radio-Canada.

diatement après Paris pour les productions en langue française.

La radio

La radiodiffusion au Canada relève en grande partie d'entreprises privées, bien que les ondes elles-mêmes soient considérées comme propriété publique. On compte 722 stations MA et 323 stations MF qui, pour la plupart, tirent leur revenu de la publicité.

Radio-Canada exploite quatre réseaux nationaux (services MA et MF en anglais et en français) dont l'auditoire hebdomadaire total dépasse 4 millions. La radio de Radio-Canada ne tire aucun revenu de la publicité. La société possède 73 stations de radio et 453 émetteurs de relais et réémetteurs de radio. Elle est associée à 55 stations privées affiliées et 36 réémetteurs privés ou communautaires. En outre, le service international (Radio-Canada international) qui existe depuis 1944, diffuse actuellement sur ondes courtes en onze langues.

Les stations de radio sont régies par le CRTC qui délivre des licences renouvelables et établit les critères que les stations doivent respecter. Les licences sont accordées en fonction de la proportion d'émissions canadiennes prévues, du nombre de diffuseurs déjà établis dans la région et du type de programmation envisagée. Dans la plupart des cas, la majeure partie du temps d'antenne est consacrée à la musique, aux commentaires et aux informations. Les stations diffusent généra-

lement 24 heures par jour.

Les agences de presse

L'agence de presse la plus considérable et la plus importante au Canada est la Presse canadienne (PC). Il s'agit d'une agence coopérative administrée par les quotidiens canadiens auxquels elle appartient. Elle transmet à ses quelque 110 membres, ainsi qu'à 350 stations de radio et de télévision, des informations régionales, nationales et internationales en anglais et en français. Elle compte 450 employés et possède des bureaux dans huit villes, ainsi que des correspondants dans cinq autres centres.

La PC étant une coopérative, ses membres transmettent des reportages rédigés par des journalistes locaux aux 110 journaux, 350 diffuseurs et 108 systèmes de câbles qui composent l'organisation. Le personnel de rédaction de la PC est d'environ 300 personnes.

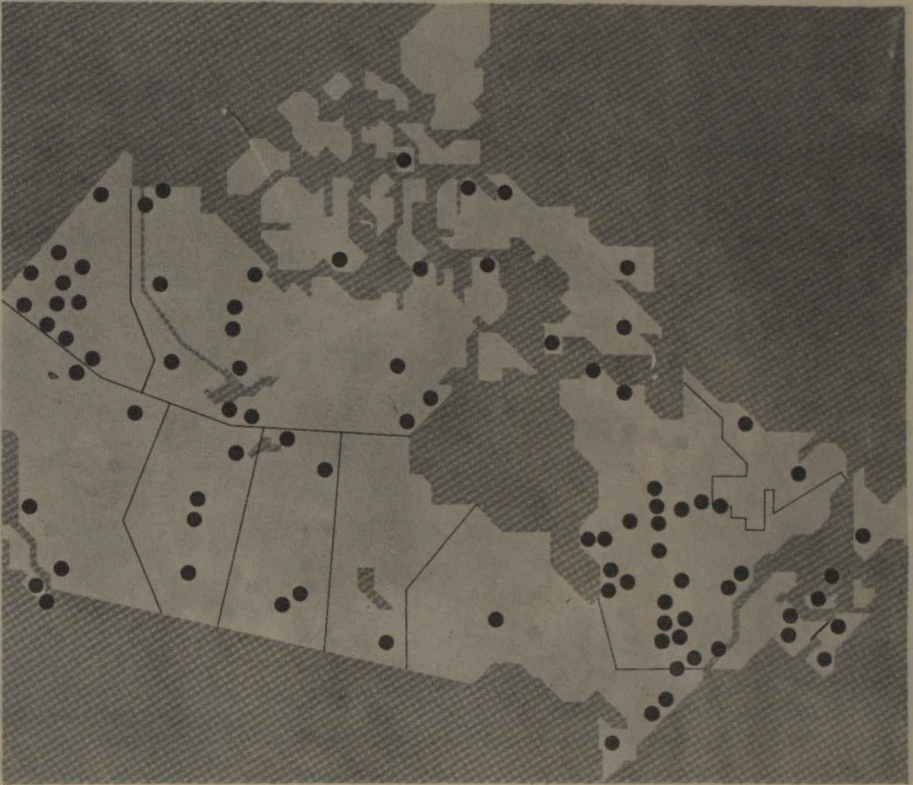
Les frais du service de la PC sont partagés entre les membres en proportion de leur tirage.

La Presse canadienne est affiliée à Broadcast News (BN) qui fournit des informations écrites de même que des enregistrements de reportages et d'entrevues en provenance du monde entier. Standard Broadcast News, News-Radio et All-News Radio sont d'autres agences de presse parlée qui fournissent des informations internationales et canadiennes à leurs abonnés.

Mentionnons également l'Agence



Le Canada et l'Afrique



● La télédistribution de la Société Radio-Canada.

United Press Canada (UPC) qui, pour 80 %, appartient à la Toronto Sun Publishing Company. Un service moins important axé sur la presse écrite est offert aux membres de la Southam Press.

De nombreux média comptent également sur la retransmission par la PC d'informations en provenance de grandes agences internationales comme l'Associated Press, Reuter, l'Agence France-Presse et TASS.

La télédistribution

Compte tenu de sa population, le Canada occupe la première place au monde pour la télédistribution. Les trois quarts des foyers canadiens ont accès à la télévision par câble et la moitié y sont abonnés; ils reçoivent ainsi de nombreuses chaînes supplémentaires, y compris des chaînes américaines.

La prolifération de ces systèmes fait du public canadien l'auditoire le plus fragmenté du monde. Dans les grandes villes, la haute qualité de la programmation américaine amène les téléspectateurs à passer près de 75 % de leur temps d'écoute à regarder des émissions étrangères (les Canadiens de langue française y consacrent environ la moitié de leur temps).

Par ailleurs, dans de nombreuses localités, la télédistribution est devenue un précieux instrument d'information des groupes communautaires et du grand public. Le Canada est également

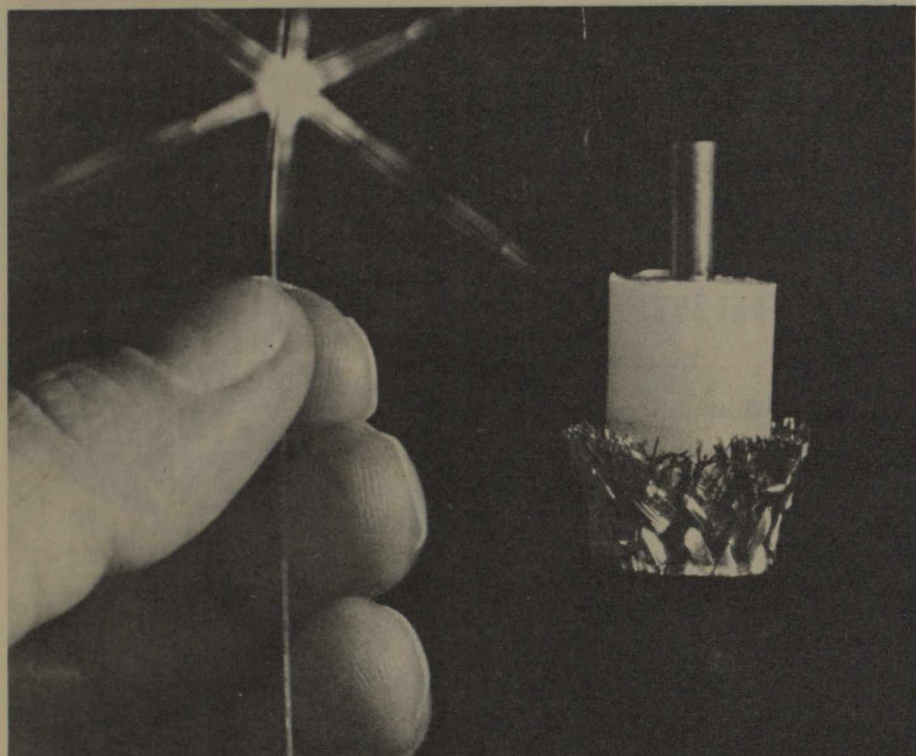
le premier pays du monde à diffuser par câble les débats du parlement fédéral.

Il existe plus de 400 systèmes de télédistribution dont les abonnés se chiffrent à quelque 10 millions, soit environ la moitié de la population canadienne.

Les conseils de presse

Contrairement à de nombreux autres pays, le Canada ne possède pas de conseil de presse national pour régir la presse écrite. Il existe toutefois des conseils volontaires dans les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de Québec. Le Conseil de presse du Québec contrôle à la fois la presse électronique et la presse écrite. Mentionnons également le Conseil de presse local de Windsor (Ontario).

Les conseils de presse instruisent les plaintes du public sur la conduite des organes d'information en ce qui a trait à la cueillette et à la publication des informations. Toute personne peut déposer une plainte même si celle-ci concerne un journal qui n'est pas membre du conseil. Bien que les conseils ne puissent imposer de sanction à leurs membres, ils portent un jugement sur chaque affaire. Les plaintes concernant les non membres ne sont instruites qu'avec le consentement des intéressés. Les conseils étudient également d'autres aspects de la diffusion de l'information de masse comme l'éthique, la liberté de la presse et le secret gouvernemental.



● *Fibre optique : nouvelles techniques permettant une meilleure qualité des communications.*

La formation des journalistes

Trois établissements d'enseignement canadiens offrent depuis plusieurs années un cours de journalisme complet : l'Université Carleton d'Ottawa, l'Université Western Ontario de London (Ontario) et le Ryerson Polytechnical Institute de Toronto. Il y a deux ans, deux autres institutions emboîtaient le pas : l'Université de Regina et le King's College de l'Université Dalhousie de Halifax. Environ 30 autres universités et collèges du pays offrent des cours accélérés de journalisme pratique ou une formation en relations publiques et en communications.

Chaque année, environ 200 «baccalauréats» et 50 maîtrises en journalisme sont accordés.

Par ailleurs, plusieurs journaux donnent une formation en cours d'emploi à leurs nouveaux employés.

Les techniques nouvelles

Les Canadiens disposeront bientôt d'un choix encore plus large grâce aux nouvelles techniques de communications comme les convertisseurs (qui permettent de capter deux ou trois fois plus de stations), la distribution directe satellite-usager, la télévision payante, les fibres optiques, les stations terriennes plus économiques et les magnétoscopes domestiques.

Le Canada occupe une place prépondérante dans le monde pour la technique des terminaux informatiques domestiques, avec son système Telidon. Grâce à une liaison informatique, les abonnés pourront bientôt s'alimenter à une banque centrale et avoir accès à des données et à des informations d'actualité touchant divers domaines.

La technique canadienne des satellites est également l'une des plus avancées. En 1964, le Canada a participé à la fondation d'INTELSAT, un consortium international qui possède et exploite un système de communications mondial. En 1976, le Canada et les Etas-Unis ont lancé conjointement le satellite Hermès, le plus puissant satellite de communications du monde.

Le système de communications intérieures par satellites du Canada, Telesat Canada, est l'un des meilleurs au monde. Les satellites ANIK diffusent dans les régions septentrionales, portant ainsi à 98 % la proportion des Canadiens en mesure de capter les signaux de télévision. Telesat Canada possède un réseau de plus de 100 stations terriennes.

Tous les grands centres urbains sont reliés par des émetteurs à micro-ondes auxquels on a recours lorsqu'ils constituent le moyen le plus pratique de transmission. Le réseau de micro-ondes reliant Saint-Jean (Terre-Neuve) à l'île de Vancouver, long de 8.000 kilomètres, est considéré comme étant le plus important et le plus moderne au monde. ■

Sud

de paix

rapports distri
jets de recher
tions de bieu
nances du tiers
d'industrie et

L'indus

l'un des des

le exemple d'

nales, de mu

fédéraux et p

installations. Il

provoque une

pour des fon

managers, les

autres étar

provoquent

l'indus

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

l'un des des

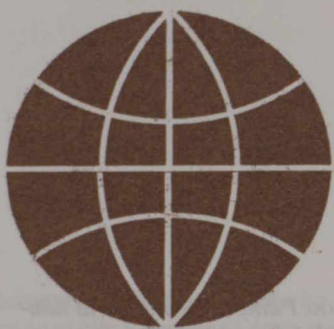
l'un des des

Le Canada et l'Afrique



● Inaugurée en 1973, la tour CN, construite avant tout pour servir de centre de diffusion des programmes de Radio-Canada, est une merveille du monde dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture. Elle est située à Toronto et est classée comme étant la plus haute structure du genre au monde.





L'Institut Nord-Sud

Pour la construction d'un pont de paix

L'INSTITUT Nord Sud est une corporation canadienne à but non lucratif, qui a été créée en 1976 pour effectuer des recherches spécialisées sur l'orientation des relations «Nord-Sud» entre pays industrialisés et pays en développement. Il s'attache plus particulièrement à situer la position du Canada sur l'échiquier des relations avec le tiers-monde, englobant le commerce, l'investissement, la technologie, l'aide, les flux migratoires, la politique ou la culture.

Soucieux de promouvoir une meilleure compréhension du développement international et un dialogue bien informé, il livre le fruit de ses recherches aux décideurs, aux organismes intéressés et au grand public dans ses ouvrages et ses colloques.

L'Institut est un centre d'étude indépendant, non partisan, qui collabore avec un vaste ensemble d'institutions canadiennes multidisciplinaires, d'organisations multilatérales et d'organismes étrangers.

Les objectifs de l'Institut

Ils consistent, conformément à ses lettres patentes, à faire mieux comprendre, tant au Canada qu'à l'étranger, les problèmes et les possibilités existant dans le domaine du développement international et, à cette fin, à :

1. effectuer des recherches de haut niveau sur les grandes questions et orientations du développement et, évaluer les activités des secteurs public et privé du Canada en matière de coopération internationale ;
2. inciter d'autres institutions et personnes au Canada à collaborer aux recherches dans ces domaines, et aider à exploiter les résultats de façon à inspirer des discussions, des orientations et des décisions au plan national ; constituer un cercle non gouvernemental où organismes et particuliers peuvent

échanger idées et renseignements sur les questions de développement international ;

3. former un groupe d'expression indépendant, qui, à la lumière des recherches mentionnées, attire l'attention sur les grands problèmes actuels et anticipés et fasse régulièrement des recommandations précises aux décideurs ;

4. veiller par ailleurs à ce que les décideurs et les Canadiens en général ne perdent jamais de vue l'importance et l'urgence du développement international.

Les activités

L'Institut a pu inaugurer son programme de recherche et d'information grâce à une importante subvention de la Fondation canadienne Donner ; par la suite, la Fondation, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont contribué régulièrement à son financement. L'Institut tire une partie de ses ressources des projets, études contractuelles, dons et ventes de ses publications et, afin de s'assurer une plus grande indépendance financière à l'égard du gouvernement, il encourage les groupes intéressés à contribuer à ses activités.

Un important aspect de ses activités a été l'évaluation régulière du bilan des relations canadiennes, publiques et privées avec les pays du «Sud». Dans cette première série d'analyses, intitulée *Canada Nord-Sud*, l'Institut a déjà publié quatre ouvrages en 1977-1978 et d'autres paraîtront périodiquement. Il a lancé par ailleurs en 1979 une nouvelle série intitulée *Essais Nord-Sud*, qui vise à encourager la discussion des problèmes d'orientation devenant les plus pressants.

Il publie aussi parallèlement des

rapports distincts sur ses grands projets de recherche, comme les importations de biens manufacturés en provenance du tiers-monde et la stratégie industrielle et commerciale du Canada.

L'Institut réalise en outre dans certains cas des études sous contrat pour le compte d'organisations internationales, de ministères et d'organismes fédéraux et provinciaux et d'autres institutions. Il a ainsi, au cours de ses premières années d'activité, travaillé pour des fondations et des instituts étrangers, une grande institution financière internationale, un groupe d'organisations non gouvernementales canadiennes, un comité des affaires internationales et le gouvernement du Canada. Il n'effectue pas de travaux de recherche confidentiels.

L'aspect information

L'Institut lie étroitement ses activités d'information à la réalisation des études et la diffusion des résultats. Entre autres, il organise -et prend part à- des conférences et des réunions spécialisées dans diverses régions du pays avec des universitaires, des hommes politiques, des fonctionnaires, des reporters, des hommes d'affaires, des représentants de syndicats, d'associations agricoles, d'institutions religieuses et d'organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec d'autres organismes et personnes intéressées. Son personnel est également appelé à contribuer à divers types de publications et des émissions de radio et de télévision.

Le siège social

L'Institut Nord-Sud a son siège social au 185 de la rue Rideau, Ottawa, Canada, K1N 5X8 — Téléphone (613) 235-4352.



Antonine Maillet

A l'écoute de la littérature orale

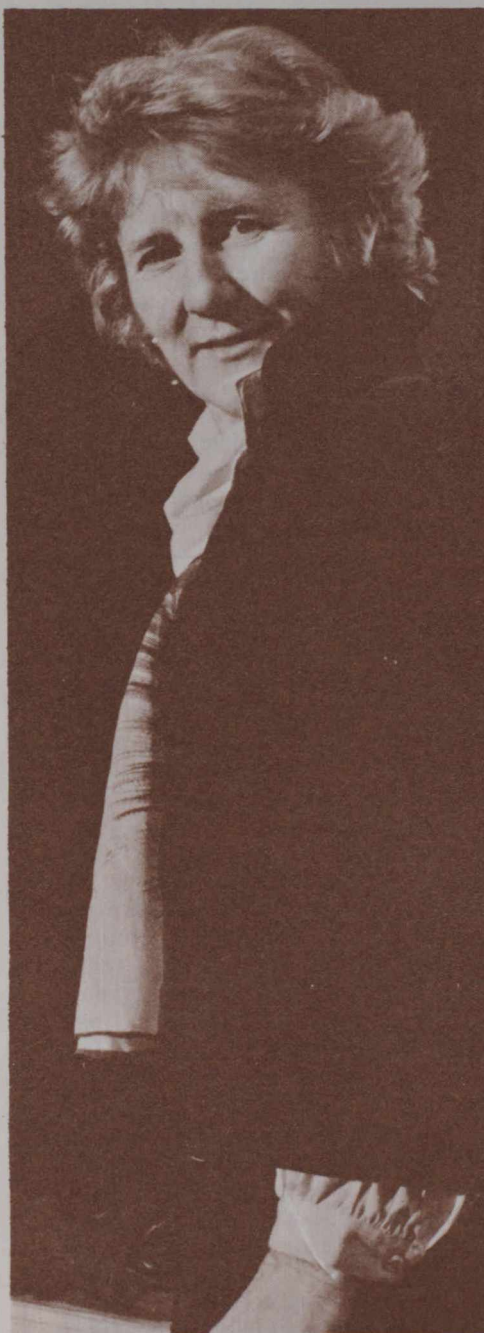
MME Antonine Maillet a effectué une tournée en Afrique, du 7 au 20 février, dans le cadre des échanges culturels canado-africains. Cette tournée a permis à Mme Maillet de renouer les contacts avec les écrivains africains dont elle avait fait connaissance à l'occasion de la Biennale de la langue française qui s'était tenue à Moncton, au Nouveau Brunswick, en 1977. D'autre part, le public africain a eu enfin l'occasion de rencontrer cet auteur acadien qui a obtenu le Prix Goncourt 1979 pour son roman «Pélagie - la - Charrette».

Le sens de cette tournée africaine, la première de ce genre entreprise par une romancière canadienne - après de brèves visites en Afrique des auteurs tels que Robert Gurik, Naïm Kattan et Anne Hébert - a été bien saisi par le Docteur Mohamedou Kane, professeur de lettres à l'Université de Dakar, dans l'article qu'il a consacré à Mme Maillet, article publié dans le quotidien dakarais *Le Soleil* à la veille de la visite de celle-ci au Sénégal :

«Son voyage nous offre l'occasion de renforcer une autre dimension de la francophonie, une dimension périphérique. Elle ne s'étend plus du centre à la périphérie de Paris mais elle va, d'un centre périphérique à un autre, du Canada à l'Afrique. Cette dimension n'a pas toujours été privilégiée».

Antonine Maillet a commencé son périple africain par une visite au Maroc, plus précisément à Fès et à Rabat, du 7 au 10 février. Ce fut l'occasion pour elle de rencontrer diverses personnalités dont notamment le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, M. M'Hamed Bahnini. A Rabat, elle a également participé à un séminaire à la Faculté des lettres de l'Université Mohamed V et elle a tenu une conférence publique dans l'auditorium de la Faculté de médecine devant un auditoire fort intéressé.

«Chaleureuse, communicative, spi-



● Mme Antonine Maillet

rituelle, alliant l'intelligence pétillante à la simplicité, la féminité à la robustesse, telle est apparue la romancière canadienne lors de sa conférence lundi

dernier dans l'amphithéâtre de la nouvelle Faculté de médecine.

Conférence ? Cours magistral ? Ce sont là mots bien solennels pour qualifier des propos fort structurés dont elle a gratifié un auditoire mis d'entrée de jeu sous le charme d'une personnalité hors du commun. Antonine Maillet a été longtemps professeur et - comme on aurait aimé bénéficier de ses cours - elle sait donc à merveille captiver ceux qui l'écoutent. Son ardeur, sa fraîcheur d'âme, l'originalité de sa pensée, sa gaieté communicative, elle les met au service d'une cause qui lui tient à cœur passionnément ; faire connaître son Acadie bien aimée.

Pour la chanter, elle enchante».

C'est ainsi que commente Françoise Fabien dans le quotidien marocain *Matin du Sahara* la conférence de Mme Maillet à Rabat.

Du Maroc, Mme Maillet s'est rendue au Sénégal. Son séjour a débuté le 11 février par une audience auprès du ministre d'Etat chargé de la Culture M. Assane Seck. Cette audience fut suivie d'une rencontre avec des membres de l'Association des écrivains du Sénégal. Cette rencontre a donné lieu à une prise de contact chaleureuse et spontanée. Le Président Senghor, pour qui Mme Maillet a toujours eu beaucoup d'admiration, a tenu à souligner son passage en offrant un dîner intime en son honneur.

Mme Maillet a prononcé une conférence devant une centaine d'étudiants de l'Université de Dakar sur un thème qui lui est bien familier : «Toute culture est une mosaïque». Au cours de cette conférence, Mme Maillet a su bien faire ressortir l'importance des différentes cultures nationales en tant que parties intégrantes du patrimoine culturel mondial. Elle devait accorder le même jour une interview à la radiotélévision sénégalaise.

A l'étape suivante, Abidjan, Mme Maillet a eu des entretiens avec les re-



présentants de la presse écrite et télévisée et elle a prononcé deux conférences dont la première était ouverte au public et la seconde destinée aux étudiants de l'Université d'Abidjan. Mme Maillet a aussi pu rencontrer nombreuses personnalités du monde de la culture ivoirienne dont le recteur de l'Université d'Abidjan, M. Waly Charles Diarrassouba et le ministre des Affaires culturelles, M. Bernard Dadié.

Yaoundé fut la dernière étape de son séjour en Afrique. Devant une salle comble et un public enthousiaste, Mme Maillet y a tenu, le soir du 18 février, une brillante conférence qui avait pour titre «Il n'y a ni petites ni grandes cultures». Son message sur la valeur égale de toutes les cultures avait une signification spéciale au Cameroun qui, comme le Canada, est un pays bilingue et multiculturel.

Dans les conférences qu'elle a données à l'occasion de cette tournée, Mme Maillet a plusieurs fois abordé des thèmes qui démontrent des similitudes profondes entre la littérature acadienne et celle de nombreux pays africains. L'un de ces thèmes était l'importance qu'elle accorde à la littérature véhiculée par la parole, littérature millénaire léguée par les griots.

Cette littérature a, comme le dit Mme Maillet, «toutes les vertus de base d'une littérature authentique et spontanée parce que née avec l'homme. Renier cette littérature, c'est se priver d'une dimension culturelle». Mme Maillet a donné l'exemple des Acadiens qui ont contribué à sauver une partie du patrimoine français un peu de la même façon. Elle a insisté sur ce qu'elle appelle «l'écologie de l'écrivain»: celui-ci n'a pas le droit de gaspiller un héritage fabuleux dont il est légataire, donc tributaire. Il se doit de le transmettre par l'écriture».

Ce qu'elle a dit à propos de son Acadie et de sa tradition orale, pourrait aussi bien s'appliquer en Afrique. Son

message est simple mais universel: «tout écrivain porte en lui une vision personnelle du monde qu'il devrait es-

sayer de léguer aux autres afin de devenir, à travers ses œuvres, la mémoire vivante de son pays».

Antonine Maillet

Antonine Maillet est née à Bouctouche, Nouveau-Brunswick, au cœur de l'Acadie. Etudes primaires, secondaires, collégiales et universitaires à Bouctouche, Memramcook, Moncton, Montréal et Québec.

Diplômes

Baccalauréat à Moncton en 1950
Maîtrise ès arts à Moncton en 1959.

Licence ès lettres de l'Université de Montréal, 1962.
Doctorat ès lettres de l'Université Laval, 1970.

Prix

Prix Champlain 1960 pour Pointe-aux-Coques.
Prix de la meilleure pièce canadienne présentée au Festival du théâtre 1958, pour Poire-Acre, inédite.
Prix du Conseil des Arts 1960, pour les Jeux d'Enfants sont faits, théâtre inédit.
Prix du Gouverneur général 1972, pour Don l'Original.
Grand Prix de la ville de Montréal 1973, pour Mariaagélas.
Prix des Volcans (France), 1975, pour Mariaagélas.
Prix France-Canada 1975, pour Mariaagélas.
Prix Littéraire de la Presse 1976. Ex-aequo avec le gagnant du Prix Goncourt 1977, pour les Cordes-de-Bois.
Prix des Quatre Jurys 1978, pour les Cordes-de-Bois.
Prix Goncourt 1979, pour Pélagie-la-Charette.
The Chalmers Canadian Play Awards, Toronto, janvier 1980.

Publications

Pointe-aux-Coques (Fides, 1958 et Leméac, 1972), roman.
On a mangé la dune (Beauchemin, 1962), roman.
Les Crasseux (Holt & Rinehart, 1968 et Leméac, 1973), théâtre.
La Sagouine (Leméac, 1971-1972 1973 - 1974), monologues.
Rabelais et les traditions populaires en Acadie (Les Presses de l'Université Laval, 1971), thèse de doctorat.
Don l'Original (Leméac, 1972), roman.
Par derrière chez mon père (Leméac, 1972), contes.
L'Acadie pour quasiment rien (Leméac, 1973), guide touristique et humoristique.
Mariaagélas (Leméac, 1973), roman.
Gapi et Sullivan (Leméac, 1973), théâtre.
Les Crasseux (Nouvelle version), (Leméac, 1974), théâtre.
Emmanuel à Joseph à Davit (Leméac, 1975), roman.
Evangéline Deusse (Leméac, 1975), théâtre.
Mariaagélas (Grasset, Paris, 1975), roman.
La Sagouine (Grasset, Paris, 1976), monologues.
Gapi (Leméac, 1976), théâtre.
Les Cordes-de-Bois (Grasset, 1977 - Leméac 1977), roman.
La Veuve Enragée (Leméac 1977), théâtre.
Le Bourgeois Gentleman (Leméac, 1978), théâtre.
Pélagie-la-Charette (Leméac 1979), roman.
Pélagie-la-Charette (Grasset, 1979), roman.



Coopération

Visite du ministre Pierre De Bané

L'E ministre canadien de l'Expansion économique régionale, l'Honorable Pierre De Bané, a effectué une tournée dans quatre pays africains du 15 au 28 février 1981. C'est en sa qualité de Conseiller au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour les Affaires francophones que l'Honorable De Bané s'est rendu successivement au Mali, en Haute-Volta, au Niger et en Côte d'Ivoire. Le ministre était accompagné de son épouse ainsi que d'une délégation comprenant six hauts fonctionnaires venus d'Ottawa, dont le Sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Afrique, M. Michael Shensstone. L'Ambassadeur du Canada accrédité aux quatre pays, Son Excellence Monsieur Ernest Hébert, accompagnait aussi le ministre.

Les buts de la tournée du ministre De Bané furent multiples : outre le renforcement des relations bilatérales amicales avec les pays concernés, le ministre fut chargé de s'entretenir avec les chefs d'Etat et autres ministres de ces pays sur plusieurs questions de l'actualité internationale. En premier lieu, il s'agissait d'informer les interlocuteurs du rôle de premier plan que le Canada compte jouer dans le dialogue Nord-Sud et de recueillir leurs vues et leurs conseils. Deuxièmement, le ministre a rappelé la position du gouvernement canadien sur le projet de création d'une « communauté organique » francophone. Finalement, le ministre a exprimé la sympathie et le soutien du gouvernement canadien aux pays africains confrontés aussi bien par une mauvaise conjoncture économique internationale et nationale que par des menaces à leur sécurité.

Au Mali, première étape de sa tournée, le ministre a présidé aux travaux de la troisième consultation annuelle canado-malienne relative au programme canadien d'aide au développement. Le ministre profita de son séjour pour visiter quelques projets,



● L'Honorable Pierre De Bané

dont l'opération de développement intégré du Kaarta. Il procéda d'ailleurs à la signature d'un accord relatif à une subvention de 400 millions de francs CFA, portant ainsi la contribution canadienne à ce projet à plus de 5,4 milliards de francs CFA. Il effectua en outre une visite dans la célèbre ville de Tombouctou où il recensa avec son homologue malien quelques projets de

développement communautaire et culturel pour lesquels il accorda une subvention de 5 millions de francs CFA.

S'arrêtant ensuite en Haute-Volta, le ministre De Bané a signé un Protocole d'accord relatif à une subvention de 540 millions de francs CFA visant la création d'un programme pluriannuel de bourses. Ce programme prévoit l'octroi de 265 années/bourses pour des étudiants voltaïques qui poursuivront leurs études en Haute-Volta, en tiers pays et au Canada dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, du génie électrique et des travaux publics. En outre, l'Honorable De Bané a procédé à la remise officielle aux autorités voltaïques d'un jeu de 31 films du projet « Santé-Afrique », films éducatifs traitant d'hygiène préventive, de nutrition, d'organisation et d'administration des services de santé publique en milieu rural. Financée par l'Agence canadienne de Développement international au coût de 460 millions de francs CFA, cette série de films a été produite par l'Office National du Film du Canada.

Le Niger est également un des pays de l'Afrique sub-saharienne qui a bénéficié du projet « Santé-Afrique ». C'est d'ailleurs lors de son séjour dans ce pays que le ministre De Bané a signé le Protocole d'accord relatif à ce projet. Au cours de ses entretiens avec les autorités nigériennes, le ministre De Bané a exprimé le souhait d'ajouter une nouvelle facette aux relations canado-nigériennes et a discuté des bases d'une politique de coopération industrielle favorisant la création d'entreprises en co-participation. Avant de quitter le Niger pour se rendre en Côte d'Ivoire, le ministre a eu l'occasion de visiter le village de Boubon où il a accordé une subvention de 15 millions de francs CFA pour la reconstruction et l'équipement d'un dispensaire de même que pour le creusage de puits.

Bien qu'arrivé à Abidjan le 23 jan-

Le Canada et l'Afrique



vier, le ministre n'a commencé sa visite officielle que le lundi 26 janvier avec une séance de travail avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères, M. Siméon Aké, et ses principaux collaborateurs. Ces entretiens furent suivis de la signature de deux accords de coopération : le premier accordait un prêt de 6,65 milliards de francs CFA pour la réalisation du quatrième projet canadien d'électrification rurale en Côte d'Ivoire. Ce prêt, accordé à des conditions très avantageuses (sans intérêt, 50 ans pour rembourser et 10 ans de grâce), s'ajoute à une subvention canadienne à ce même projet de 1,246 milliards de francs CFA signée en décembre dernier, ramenant ainsi la contribution totale du Canada à 7,9 milliards de francs CFA. Le deuxième accord concernait une subvention de 540 millions de francs CFA au Lycée Professionnel d'Hôtellerie d'Abidjan (LPHA). Cet accord vise à appuyer la Côte d'Ivoire dans le développement et l'amélioration de son industrie touristique. La contribution canadienne au fil des ans atteint ainsi 1,43 milliards de francs CFA.

Lors d'un déjeuner-causerie organisé par les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Côte d'Ivoire, M. De Bané a dit que le Canada considérait la Côte d'Ivoire comme un partenaire privilégié et espérait développer ses relations avec ce pays, notamment sur les plans du commerce et de la coopération industrielle. «Le Canada est sensible aux aspirations des pays de l'Afrique de l'Ouest et est confiant de pouvoir apporter aux politiques de mise en valeur des ressources humaines et naturelles une contribution notable non seulement pour ouvrir de nouveaux marchés aux fournisseurs canadiens mais aussi et surtout pour opérer un transfert de technologie permettant à l'Afrique d'exploiter ses ressources immenses pour le plus grand bien de ses populations», a-t-il déclaré.

Le ministre De Bané et son épouse ont visité une plantation de café et de cacao. Dans les allocutions prononcées à l'occasion d'un dîner officiel, le ministre Aké a notamment salué «l'heureuse initiative entreprise par le Canada en vue de créer les conditions de la reprise du dialogue Nord-Sud. Cette initiative s'inscrit dans les efforts que le gouvernement canadien n'a cessé de déployer en faveur des pays en voie de développement. Elle est la



● L'Honorable Pierre De Bané s'entretenant avec le Président Félix Houphouët-Boigny.

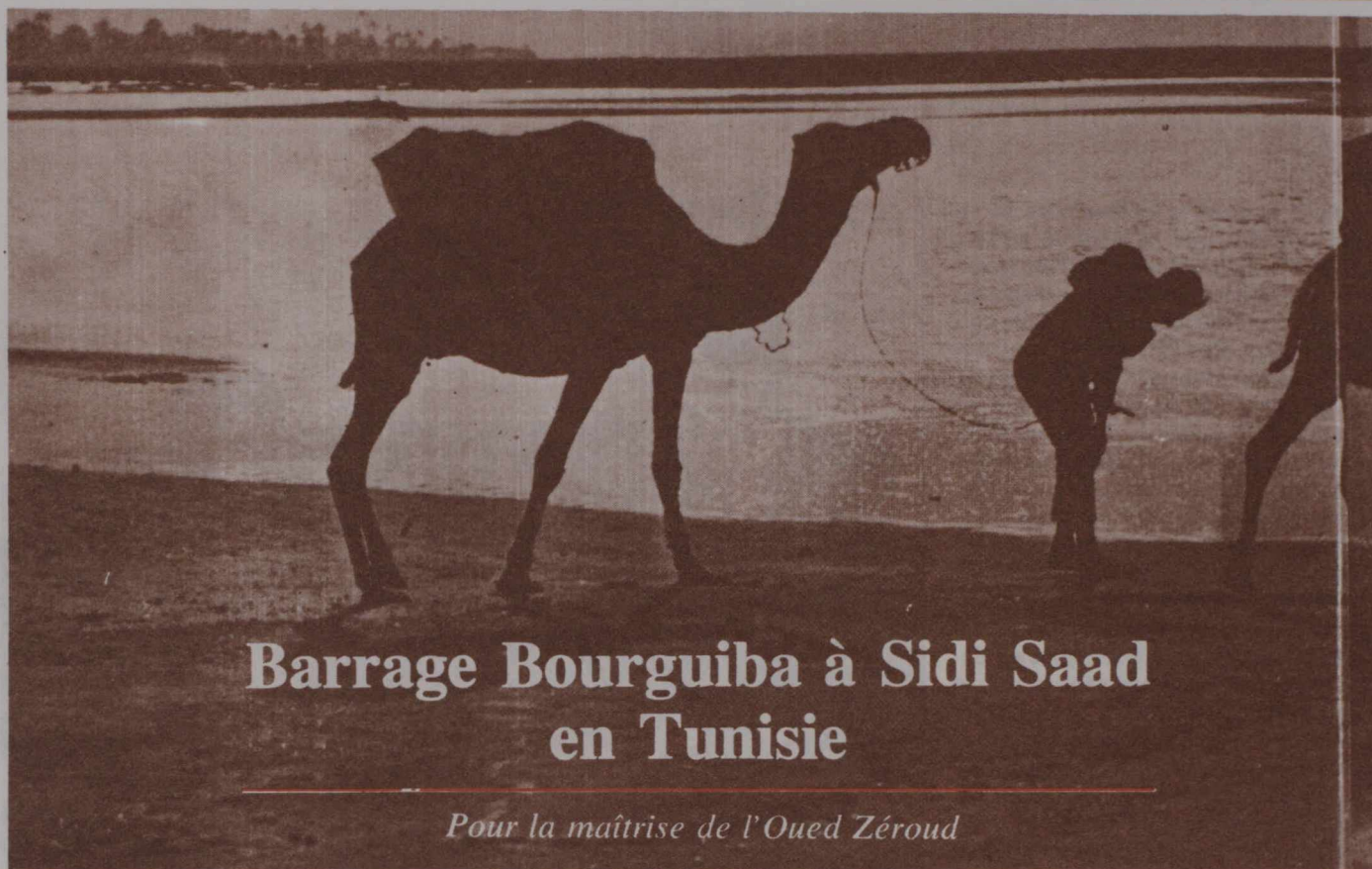
traduction concrète de sa volonté d'apporter sa contribution à un réaménagement nécessaire des relations économiques internationales faites de justice et d'équité». En réponse, le ministre De Bané a exprimé l'admiration du Canada pour le Président Félix Houphouët-Boigny qui «a lancé le train de la démocratie il y a quelques mois considérant à juste titre que la maturité politique du peuple ivoirien devait déboucher sur une expression populaire du choix de ses chefs...»

D'autre part, le ministre De Bané a salué «les efforts continus et discrets mais combien efficaces de la Côte d'Ivoire pour faire comprendre à ses partenaires africains et non africains l'importance qu'il faut donner aux vertus du dialogue et de la coopération.»

Le ministre De Bané a été reçu en audience par son Excellence le Président de la République, Monsieur Félix Houphouët-Boigny. Cette audience a constitué l'apogée de la visite. Le ministre De Bané a recueilli les vues de cet illustre chef d'Etat africain sur di-

verses questions internationales et nationales et, principalement, l'évolution du dossier Nord-Sud, le projet de création d'une communauté organique de la francophonie et la sécurité en Afrique.

A l'issue de sa visite, le ministre a donné une conférence dans laquelle il a exprimé sa satisfaction pour son séjour très fructueux et positif en Côte d'Ivoire. Non seulement la visite a-t-elle permis de renforcer les liens amicaux entre le Canada et la Côte d'Ivoire, mais le ministre a pu avoir des échanges de vues franches et positives sur diverses questions internationales, dont au premier plan le dialogue Nord-Sud. En réponse à des questions, le ministre De Bané a affirmé la condamnation sans réserve du Canada à l'égard de l'apartheid et a fait porter tout le tort de l'échec de la conférence de Genève pour la Namibie sur les épaules des dirigeants de l'Afrique du Sud. Finalement, il a réclamé que le peuple tchadien soit libre de décider de son avenir et de choisir sa propre forme de gouvernement. ■



Barrage Bourguiba à Sidi Saad en Tunisie

Pour la maîtrise de l'Oued Zéroud

AU cours des vingt dernières années, les crues des Oueds Zéroud et Merguelil ont provoqué à maintes reprises des inondations entraînant des dommages considérables tant aux exploitations agricoles qu'aux infrastructures. De plus chaque crue entretient le processus de dégradation du lit des oueds.

La crue de 1969, d'un débit de 17.000 m³, a été la plus sérieuse : plus de 200 morts, des milliers de citoyens sans abris, des milliers de bêtes noyées, des ponts effondrés, des kilomètres de routes emportées et la ville de Kairouan a été complètement isolée du reste du pays.

Le gouvernement tunisien a alors décidé de maîtriser l'Oued Zéroud et s'est adressé au gouvernement canadien pour entreprendre les études nécessaires. Dès 1974, les études qui ont été effectuées par le Bureau d'Etudes Surveyer, Nenninger et Chênevert (SNC) de Montréal ont confirmé la faisabilité du barrage.

FINANCEMENT

En 1975, le Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), consentait au gouvernement tunisien un prêt de 55 millions de dollars pour la construction du barrage Bourguiba à Sidi Saad. Le Fonds Saoudien de Développement de ce projet par un prêt de 29

millions de dinars tunisiens à des conditions favorables; ce prêt a été signé en juillet 1978. Le coût total des travaux est estimé à 60 millions de dinars tunisiens, soit environ 170 millions de dollars canadiens.

Le barrage dont les travaux ont commencé en 1978, emploie plus de 1.000 personnes; la fin des travaux est prévue pour août 1982. En décembre 1980, l'avancement des travaux en était à 53% par rapport à des prévisions de 50%.

L'AMENAGEMENT

L'aménagement de Sidi Saad comprend les éléments suivants :

- un barrage principal, en terre et enrochement à noyau étanche, de 70 m de hauteur, dont la crête est de 520 m de longueur comprenant un volume de remblais de 4,4 millions de m³.

- une digue de col de 46 m de hauteur ; l'ouvrage en terre est de conception semi-homogène ; la crête est de 560 m de longueur ; le volume de remblais est de 3.1 millions de m³.

- un évacuateur de crues est aménagé entre le barrage principal et la digue de col et comprend les ouvrages suivants :

- un canal d'aménée de 63 m de largeur

- un bloc déversoir avec 5 pertuis
- un coursier bétonné et un « saut de ski » se terminant par un bassin de

dissipation d'énergie et un seuil aval suivi d'un bassin gabionné.

- le débit maximal est de 6900 m³/s, les excavations de 1,8 millions de m³ et 220.000 m³ de béton.

- une galerie de dérivation d'une longueur de 421 m et de 6 m de diamètre comprenant des excavations de 115.000 m³ à ciel ouvert et 14.000 m³ en tunnel et 15.000 m³ de béton. En phase définitive, cette galerie fait partie du système de dévasement de la retenue.

- un système d'irrigation formé de deux conduits permettant d'irriguer 4.000 ha.

INGENIERIE

La société SNC de Montréal, en plus d'avoir effectué les études, a la responsabilité de l'ingénierie et la gérance des travaux: son mandat comprend la formation d'un personnel tunisien. Les travaux sont exécutés par le consortium SISACO composé de sociétés suédoises, italiennes, tunisienne et canadienne.

Le projet comprend également des études d'ingénierie, par la firme SNC, concernant l'aménagement des Oueds Zéroud et Merguelil à l'aval des sites prévus des barrages de Sidi Saad et d'El Haouareb ainsi que certains travaux d'ingénierie pour le traitement du bassin versant de l'Oued Zéroud en amont du barrage Sidi Saad. ■



Témoignage de Germaine Acogny

Rencontre internationale des arts de Montréal

MADAME Germaine Acogny, Directrice artistique de Mudra-Afrique, a assisté, du 17 au 20 août 1980, à une rencontre internationale sur l'enseignement des arts au niveau supérieur qui s'est tenue au campus de l'Université du Québec à Montréal. Mudra-Afrique est une école de danse créée en 1977 à partir d'une idée originale de Maurice Béjart qui fonda Mudra à Bruxelles en 1970. «Plus qu'une école, Mudra est un creuset où les cultures et les civilisations communiquent par le mode d'expression originel devenu moyen moderne et puissant de communication entre les hommes : le Geste». Madame Acogny nous a fait part, dans les lignes qui suivent, de l'expérience qu'elle a vécue en tant qu'invitée à titre de Directrice artistique de Mudra-Afrique à la réunion précitée.

«Je trouvais merveilleux de faire ce grand voyage, de me trouver dans cette grande ville où je me sentais tout de suite à l'aise. Pour venir observer quoi ? Un colloque à caractère international s'adressant aux professionnels de l'enseignement des arts, aux artistes et aux chercheurs. Ainsi praticiens et théoriciens de nombreux pays et de diverses disciplines venaient témoigner de leur expérience de créateur et d'enseignant. Les arts plastiques, le cinéma, le design graphique, le design et l'architecture, l'histoire de l'art, la musique, le théâtre et la danse furent les principales disciplines participantes.

Vu le grand choix des sujets, je me cantonnais dans mon domaine pour pouvoir suivre toutes les activités du maître japonais de la danse, M. Kazuo Ohono. Lors de ma première séance de travail avec M. Ohono, quelle ne fut ma surprise de me trouver en face d'un homme de 74 ans accompagné de son fils. Ce maître nous a beaucoup parlé. Il nous a demandé de danser suivant notre impulsion, il nous a parlé de la réincarnation, de lui-même lorsqu'il était dans le ventre de sa mère, des rapports qui existaient entre lui et sa mère à la mort de celle-ci et de la grande révélation que fut la danse pour lui.

Kazuo Ohono est actuellement un des créateurs de la danse moderne au Japon. Au Japon, la danse moderne n'est pas coupée de la danse traditionnelle, qui elle-même n'est pas coupée du théâtre. Ce spectacle fut suivi d'une discussion, et je lui dis mon étonnement et mon admiration de le voir danser à son âge. Je lui dis aussi qu'il me fit revenir à mes traditions, car chez nous en Afrique, les vieux dansent, et mieux que les jeunes. Grâce à lui -je pense- je danserai encore longtemps. Il m'a enlevé l'idée qu'un danseur doit rester jeune et beau pour transmettre ses idées. Bien sûr, il faut savoir s'arrêter à temps avant que le public ne vous chasse de la scène.

Les débats en séance plénière sur les fins de cette rencontre furent quelquefois houleux. Je fus toutefois très heureuse d'apporter ma contribution en intervenant deux fois. A un participant qui prétendit qu'on ne pouvait pas faire la révolution en étant artiste, je répondis que la révolution ne devait pas se servir des artistes, mais que les artistes pouvaient se servir de leur art pour changer les mentalités, que la négritude avait fait son chemin et que nous à Mudra-Afrique, nous avions la prétention de nous servir de notre danse pour changer la mentalité, celle des Africains d'abord, et celle du monde entier ensuite, à l'égard de la culture africaine. Pour illustrer tout cela, je citai «*Prière aux Masques*» de Léopold Sédar Senghor :

*«Ils nous disent les hommes du coton
du café de l'huile*

*Ils nous disent les hommes de la mort
Nous sommes les hommes de la danse,
dont les pieds reprennent
vigueur en frappant le sol dur».*

Sur la question épineuse des rapports entre étudiants et professeurs, je parlais de notre expérience à Mudra-Afrique :

Pendant le cours, le professeur est le roi et l'élève est l'invité. Il est invité à manger le plat que le professeur lui propose en 1 heure 30 minutes, le temps que dure le cours. Il n'y a pas de temps pour des discussions futiles. Après le cours, l'élève, s'il a été blessé



par une attitude ou un mot du professeur, va trouver ce dernier, et ils s'expliquent de vive voix et correctement.

Ce voyage me permit de me rendre compte que tous les danseurs qu'ils soient noirs ou blancs, ont à peu près les mêmes difficultés à surmonter.

Je souhaite que beaucoup d'Africains valables puissent aller témoigner de notre vitalité en Amérique et dans le reste du monde, grâce à nos arts. ■

Le Canada et l'Afrique



Aide canadienne au CICR

Le Canada a fait don de 2 millions de dollars au Comité international de la Croix Rouge (CICR) pour aider les victimes des désastres causés par l'homme en Afrique.

Le président intérimaire de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), Mme Catley-Carson, a indiqué, l'automne dernier, que cette somme allait être octroyée en deux versements.

Le CICR apporte aide et protection à quelque 350.000 victimes de conflits intérieurs et internationaux dans 12 pays d'Afrique ; la souffrance généralisée et le déplacement de milliers de civils l'ont incité à consolider ses activités en Afrique, afin de présenter à la communauté internationale des donateurs un programme global pour l'ensemble du continent.

Le CICR devra réunir quelque 35 millions de dollars en 1981 pour porter secours et donner une aide médicale aux personnes les plus durement touchées.

Mission Canola

Sous les auspices du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce, une mission formée de membres de l'Association des triturateurs d'huile de canola de l'Ouest canadien, a visité le Maroc en février 1981. L'objectif principal de la mission était de présenter l'huile de canola, une variété d'huile de colza améliorée. De cette huile, ont été éliminées presque toutes les impuretés qui peuvent y être présentes. La mission a rencontré les fonctionnaires des organismes chargés de l'importation des huiles végétales de même que les utilisateurs privés de ces huiles et a eu l'opportunité de visiter les installations portuaires où transite l'huile importée.



Décès de Marshall McLuhan

Le célèbre philosophe canadien Marshall McLuhan est décédé le 31 décembre dernier des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 69 ans.

Un journal américain avait dit de lui qu'il était «le plus important penseur depuis Newton, Darwin, Freud, Einstein, et Pavlov».

Né à Edmonton (Alberta) en 1911, Herbert Marshall McLuhan passa sa jeunesse à Winnipeg (Manitoba). Il étudia à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, puis à Cambridge. Après avoir enseigné deux ans dans des universités américaines, il revint au Canada et enseigna la littérature anglaise à l'Université de Toronto de 1946 jusqu'à sa retraite en juin 1980. Parallèlement à sa chaire de littérature, il dirigea pendant 16 ans le Centre de culture et de technologie de l'Université.

En 1951, McLuhan publia son premier ouvrage sur les rapports entre la technologie, la culture et les communications, *The Mechanical Bride*, puis dix ans plus tard, *La Galaxie Gutenberg*, *Pour comprendre les media* (1964), *Message et Massage* (1968), et autres titres.

Coopération canado-béninoise

L'ambassadeur du Canada au Bénin, M. Marc Faguy et le directeur général adjoint du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin ont procédé à la signature du plan d'opération du Collège polytechnique universitaire le 19 novembre 1980. Le plan d'opération constitue une annexe au mémoire d'entente relatif au projet du Collège polytechnique universitaire signé le 25 janvier 1980 entre la République populaire du Bénin et le Canada et couvrant la période du 1^{er} janvier 1980 au 31 décembre 1982.

Le projet vise essentiellement l'établissement d'un Collège polytechnique universitaire répondant aux objectifs de l'école nouvelle par une liaison étroite entre l'enseignement et l'activité économique.

Télidon

La technologie Télidon a été ratifiée officiellement le 4 décembre 1980 comme norme mondiale de système vidéotex ou de télévision bilatérale par l'Agence des Nations-Unies chargée de fixer les normes mondiales en matière de télécommunications.

L'appareil Télidon incorpore la technologie vidéotex mise au point aux laboratoires de recherche du ministère des Communications du Canada et annoncée pour la première fois en août 1978. L'Assemblée plénière du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique a ratifié la norme Télidon (alpha-géométrique) au même titre que les autres normes (alpha-mosaïques) fondées sur les systèmes mis au point en Europe.

Photo couverture : L'Honorable Pierre Elliott Trudeau

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. à Dakar. Directeur de publication : Richard Tétu.